

Conseil Municipal du	12 décembre 2022
----------------------	------------------

à	18h00
---	-------

N°ordre	19
N° identifiant	2022-0330

Titre	Admissions en non-valeur
-------	--------------------------

Rapporteur(s)	M. Robert ROCHAUD
Date de la convocation	02/12/2022

Président de séance	Mme Léonore MONCOND'HUY
Secrétaire(s) de séance	Frankie ANGEBAULT

PJ.	
-----	--

Membres en exercice	53	
Quorum	27	

Présents	47	<p>Mme Léonore MONCOND'HUY - Maire M. Stéphane ALLOUCH - Mme Élodie BONNAFOUS - Mme Coralie BREUILLÉ-JEAN - Mme Ombelyne DAGICOUR - M. Amir MISTRIH - Mme Élisabeth NAVEAU DIOP - Mme Hélène PAUMIER - M. Kentin PLINGUET - M. Charles REVERCHON-BILLOT - Mme Julie REYNARD - Mme Nathalie RIMBAULT-HÉRIGAULT - M. Robert ROCHAUD - M. Vincent GATEL Adjoints M. Frankie ANGEBAULT - Mme Béatrice BEJANIN - M. Bastien BERNELA - M. François BLANCHARD - M. Aurélien BOURDIER - M. Anthony BROTTIER - Mme Isabelle CHÉDANEAU - M. Alain CLAEYS - M. Didier DARGÈRE - Mme Laurence DAURY REIG - Mme Agnès DIONÉ - M. Rafael DOS SANTOS CRUZ - Mme Julie FONTAINE - M. Jean- Louis FOURCAUD - M. Bouziane FOURKA - Mme Carine GILLES - M. Abderrazak HALLOUMI - Mme Monique HERNANDEZ - M. Didier LONGUEVILLE - Mme Zoé LORIOUX - - CHEVALIER - M. Laurent LUCAUD - M. Christian MICHOT - Mme Clémence POURROY - M. Pierre-Étienne ROUET - Mme Sylvie SAP - Mme Claude THIBAUT - Mme Chantal NOCQUET - M. Aloïs GABORIT - Mme Myriam MARCIL - Mme Samira BARRO-KONATÉ - M. Pierre RIGOLLET - M. Pierre NÉNEZ - M. Théo SAGET Conseillers municipaux</p>
----------	----	---

Absents	0	
---------	---	--

Mandats	6	<p>Mandants</p> <p>Mme Solange LAOUDJAMAÏ</p> <p>M. Maxime PÉDEBOSCQ</p> <p>Mme Lucile VALLET</p> <p>Mme Lisa BELLUCO</p> <p>Mme Alexandra DUVAL</p> <p>Mme Alexandra BESNARD</p>	<p>Mandataires</p> <p>M. Anthony BROTTIER</p> <p>Mme Zoé LORIOUX - - CHEVALIER</p> <p>M. François BLANCHARD</p> <p>Mme Élodie BONNAFOUS</p> <p>Mme Hélène PAUMIER</p> <p>M. Charles REVERCHON-BILLOT</p>
---------	---	--	---

Observations	L'ordre de passage des délibérations est le suivant : de la n° 1 à 34 et de la n° 36 à 47. La délibération n° 35 est retirée.
--------------	--

Projet de délibération étudié par:	Commission Démocratie, citoyenneté et fonctionnement institutionnel
------------------------------------	---

Service référent	Direction Générale Adjointe Ressources Direction Finances
------------------	--

Madame la Trésorière de Poitiers demande à la Commune de prendre en compte le caractère irrécouvrable de certaines créances. Il s'agit de débiteurs insolvables ou partis sans laisser d'adresse ainsi qu'en font foi les demandes de renseignements, procès-verbaux de carence et de perquisition.

L'examen et la prise en charge de ces créances constituent une opération habituelle, qu'il convient de renouveler au moins annuellement.

Admissions de créances en non-valeur :

Pour le budget Principal :

Les admissions en non-valeur demandées concernent divers produits des services pour 6 912,97 euros, réparties ainsi :

- procès-verbaux de carence : 6 912,97 €
- sommes minimales : 0,00 €.

Pour le budget Locations immobilières et bases de loisirs :

Les admissions en non-valeur demandées concernent divers produits des services pour 14,40 euros, réparties ainsi :

- procès-verbaux de carence : 0,00 €
- sommes minimales : 14,40 €.

Après examen de ce dossier, il vous est proposé :

- **d'accepter l'admission en non-valeurs pour les montants présentés**
- **d'autoriser Madame la Maire ou son représentant à signer tout document à intervenir sur ce sujet**
- **d'imputer la dépense correspondante à l'article 6541 des budgets concernés.**

POUR	53		La Maire,
CONTRE	0		Mme Léonore MONCOND'HUY
Abstention	0		Le Secrétaire,
Ne prend pas part au vote	0		Frankie ANGEBAULT



RESULTAT DU VOTE	Adopté
-------------------------	--------

Affichée le	16 décembre 2022	Date de publication au Recueil des Actes Administratifs	
Date de réception en préfecture	14 décembre 2022	Identifiant de télétransmission	086-218601946-20221212-168878-DE-1-1
Nomenclature Préfecture	7.10	Divers	